

CHRONIQUE

SOUTENANCES DE THESES A LA FACULTE D'AIX-EN-PROVENCE

Joseph SCHATZMILLER

Le samedi 2 juin dans la matinée s'est déroulée, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix-en-Provence, la soutenance de thèse de Troisième Cycle de M. Joseph Schatzmiller, assistant à l'Université de Jérusalem. Le jury, présidé par M. Georges Duby, comprenait M. Aubenas, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Nice, et M. Blumenkranz, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes. Le travail présenté est intitulé « Recherches sur la communauté juive de Manosque au Moyen Age, 1240-1329 ».

L'abondance de la documentation (plusieurs dizaines de registres de notaires pour une période où aucune autre communauté n'en possède), est à l'origine de ce travail et de la tranche chronologique choisie. M. Schatzmiller n'a pas voulu présenter une étude exhaustive de la juiverie de Manosque ; il a volontairement laissé de côté l'aspect le plus généralement traité : l'activité économique des juifs. Il a successivement examiné quatre problèmes :

1° Le problème démographique : s'il n'a pu arriver à un chiffre précis quant au nombre de juifs habitant la ville, il a du moins essayé de voir leur origine à partir des patronymes et mis en lumière la question des « sarfatim », l'origine française d'une partie au moins de cette communauté.

2° La vie de la communauté : il a voulu voir son organisation et saisir ce groupe humain dans son dynamisme.

3° Le statut juridique des juifs : peut être examiné grâce à de nombreux procès dans lesquels les juifs sont impliqués.

4° Les rapports des juifs avec la population chrétienne : à ce propos il a tenté de dessiner l'image que l'on se faisait du juif dans la ville de Manosque au XIV^e siècle.

M. Aubenas insiste sur les questions d'ordre juridique, sur l'importance du droit canon et pense que la condition des juifs a été dépeinte sous un jour trop sombre ; les autres membres du jury partagent d'ailleurs cette opinion.

M. Blumenkranz s'intéresse aux problèmes bibliographiques et surtout à l'étude démographique. Il évoque longuement l'étude de la provenance des juifs d'après les noms et la publication de quatre listes de juifs de Manosque qui lui ont permis de découvrir des juiveries dont il n'avait pas trouvé trace au cours de ses propres recherches (à Orpierre, par exemple).

M. Duby est très heureux des méthodes de M. Schatzmiller : traitement statistique des sources, prudence à l'égard des textes. Il pense qu'il fallait mettre en lumière avec plus de netteté la mobilité de cette population. Il termine en souhaitant une publication rapide de ce travail.

Tous ceux qui s'intéressent au Moyen Age provençal ne peuvent que formuler le même vœu. Ils pourront alors apprécier toute la richesse de cette thèse.

L. STOUFF.

M. DULOUM

Le 18 novembre 1967, M. Duloum a présenté à la Faculté des Lettres une thèse d'université qui a obtenu la mention très honorable, sur les *Anglais dans les Pyrénées et les débuts du tourisme pyrénéen*.

A première vue le sujet pouvait paraître mince, mais il intéressait la psychologie des peuples, le tourisme tâtonnant encore, la vie religieuse, puisque les Britanniques sont presque tous d'ardents prosélytes, la vie artistique, car beaucoup fixent leur émotion artistique en d'admirables lithographies. Au passage, bien des remarques précieuses sur la police des étrangers, sur l'attitude des Palois lors de la révolte des Cipayes en 1857, attitude en discordance absolue avec celle de l'ensemble de l'opinion française. Servi par son amour du pays, par sa connaissance parfaite de la langue anglaise à laquelle M. le professeur Carrère a rendu hommage, M. Duloum, après une enquête exhaustive conduite en Angleterre et en France, a mené à son terme un beau travail dont M. Guiral rapporteur et M. Wolkowitsch ont souhaité également qu'il soit publié.

P. GUIRAL.

LES VESTIGES GRECS DE MARSEILLE

Tous nos lecteurs connaissent les découvertes récentes de vestiges grecs à Marseille. Le bilan des choses acquises à l'automne de 1967 est exposé de façon agréable et commode dans une plaquette anonyme de quatorze pages, avec un plan, deux photographies aériennes et une bibliographie, intitulée *Marseille antique, découvertes de la Bourse*, éditée et diffusée par la section d'archéologie de la Faculté des Lettres. Chacun pourra, grâce à elle, enrichir sa documentation personnelle et, aussi, défendre dans son entourage la cause de la conservation.

M. A.